

The Clerk at the Table informed the Senate that the Honourable the Speaker was unavoidably absent.

The Honourable Senator Perrault, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Flynn, P.C.:—

That during the absence of the Honourable the Speaker, the Honourable Senator Lapointe, P.C., do preside as Speaker.

The question of concurrence being put thereon, the Clerk declared the motion carried in the affirmative.

Whereupon the Honourable Senator Lapointe, P.C., took the Chair.

PRAYERS.

The Honourable the Speaker *pro tem* laid on the Table the following:—

Report on the Special Study of the Library of Parliament, dated November 1979, conducted by the Office of the Commissioner of Official Languages.

The Honourable Senator Perrault, P.C., laid on the Table the following:—

Report of the Canadian Livestock Feed Board for the crop year ended July 31, 1979, including its accounts and financial statements certified by the Auditor General for the fiscal year ended March 31, 1979, pursuant to section 22 of the *Livestock Feed Assistance Act*, Chapter L-9, R.S.C., 1970.

Report of the Department of Regional Economic Expansion for the fiscal year ended March 31, 1979, pursuant to section 22 of the *Department of Regional Economic Expansion Act*, Chapter R-4, R.S.C., 1970.

Estimates for the fiscal year ending March 31, 1981, together with a News Release prepared by the Communications Division of Treasury Board.

Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 1981.

Report on Estimates 1979-80.

Document entitled "Statistics Canada Organization Study", completed by Price Waterhouse Associates in February 1980.

Document entitled "Statistics Canada Methodology Review", completed under the responsibility of Sir Claus Moser in March 1980.

The Honourable Senator Argue, P.C., laid on the Table the following:—

Report of The Canadian Wheat Board for the crop year ended July 31, 1979, including its financial statements certified by the Auditors, pursuant to section 7(2) of the *Canadian Wheat Board Act*, Chapter C-12, R.S.C., 1970.

Le Greffier au bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour raison majeure.

L'honorable sénateur Perrault, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P.,

Que, durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Lapointe, C.P., préside le Sénat.

La motion étant mise aux voix, le Greffier la déclare adoptée.

L'honorable sénateur Lapointe, C.P., prend alors le fauteuil.

PRIÈRE.

L'honorable Président intérimaire dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport sur l'Étude spéciale de la Bibliothèque du Parlement, en date du mois de novembre 1979, effectuée par le Bureau du Commissaire aux langues officielles.

L'honorable sénateur Perrault, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de l'Office canadien des provendes pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1979, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par le Vérificateur général, pour l'année financière terminée le 31 mars 1979, conformément à l'article 22 de la *Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme*, chapitre L-9, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère de l'Expansion économique régionale pour l'année financière terminée le 31 mars 1979, conformément à l'article 22 de la *Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale*, chapitre R-4, S.R.C., 1970.

Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981, ainsi qu'un communiqué de presse rédigé par la division des communications du Conseil du Trésor.

Budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1981.

Rapport sur les prévisions budgétaires 1979-80.

Document intitulé «Statistique Canada: Étude des structures», complété en février 1980 par la firme Price Waterhouse Associates.

Document intitulé «Statistique Canada: Examen de la méthodologie», complété en mars 1980 sous la responsabilité de Sir Claus Moser.

L'honorable sénateur Argue, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1979, ainsi que les états financiers certifiés par les vérificateurs, conformément à l'article 7(2) de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, chapitre C-12, S.R.C., 1970.